

Comme chaque année, la Chambre d'agriculture vous donne dès à présent rendez-vous et environ tous les quinze jours, pour **faire le point sur la pousse de l'herbe**, afin de bien gérer l'utilisation de vos prairies. L'herbe pâturée est l'alimentation la plus économique mais à condition de l'utiliser à bon escient, car sa qualité et donc son appétence, chute rapidement.

Comme d'habitude, nous vous informerons de l'évolution de la pousse de l'herbe via le « Pâture info » bi-hebdomadaire qui paraîtra dans le Paysan Tarnais.

Les sommes des températures : pourquoi?

Cette méthode permet de connaître et donc d'anticiper les dates des stades physiologiques les plus importants de la croissance de l'herbe (départ en végétation, épi 10 cm, épiaison, floraison...) qu'il faut nécessairement repérer pour bien gérer la prairie. Nous savons tous qu'au-delà de certains stades de développement, les plantes perdent vite de leur qualité, ce qui n'est pas toujours le but recherché pour nourrir correctement ses animaux de manière économique.

Les sommes de températures sont exprimées en degrés-jours. Pour les calculer, on réalise depuis le 1er février de l'année, un cumul des moyennes journalières avec un minimum à 0° C (une moyenne négative sera égale à 0° C) et un maximum à 18° C.

Le tableau suivant nous indique pour les différents types de prairies (prairies temporaires, permanentes...), les sommes de températures nécessaires (et donc la période si on convertit ces températures en date calendaire), pour intervenir au bon moment, suivant ses objectifs de production.

Stades phénologiques en fonction du type de prairie et pratiques à mettre en oeuvre

	Départ en végétation = mise à l'herbe	Epi à 10 cm du sol = fin du déprimage	Début épiaison = ensilage, enrubannage	Pleine épiaison = foin de qualité	Floraison = foin tardif, grossier
Prairie temporaire précoce, milieu fertile	250°Cj	500°Cj	750°Cj	850°Cj	950°Cj
Prairie permanente précoce, milieu fertile	300°Cj	600°Cj	850°Cj	1100°Cj	1200°Cj
Prairie permanente tardive, milieu moyennement fertile	450°Cj	900°Cj	1000°Cj	1250°Cj	1550°Cj
Prairie permanente tardive, milieu peu fertile	500°Cj	1000°Cj	1100°Cj	1400°Cj	1600°Cj

Comme vous le savez, « les années se suivent mais ne se ressemblent pas », et d'une année sur l'autre, pour un même type de prairie, les dates optimales de mise à l'herbe, ou de fauche, ne sont jamais les mêmes.

Prenons pour exemple la date de mise à l'herbe des animaux : nous savons qu'une mise à l'herbe idéale s'effectue autour d'un cumul de températures de 250-300°Cj à partir du 1er février, pour des prairies précoces qui sont le plus souvent sur des sols fertiles. Maintenant observons les dates calendaires auxquelles cela correspondait en 2018 et en moyenne sur les dix dernières années, suivant les zones :

Date des 250°Cj depuis le 1er février

	Plaine 150m	Ségala 400m	Montagne 800m
2018	13/mars	28/mars	08/avr.
<i>Moy (10 ans)</i>	08/mars	14/mars	27/mars

On peut donc, suivant les années et l'altitude de la parcelle, avoir 8 à 10 jours de décalage d'une année sur l'autre. En conclusion il faut éviter de procéder toujours de la même manière, « c'est le temps qui commande ».

Qu'en est-il pour cette année 2019 : après un mois de janvier froid et humide, février s'est révélé très printanier, sec dans sa deuxième quinzaine avec de la chaleur en journée, mais parfois du gel la nuit dans les bas-fonds.

Cumul des moyennes des températures journalières du 1er février au 4 mars 2019 (base 0-18°Cjour)

Stations météo observées

	Albi			Puycelci			Montredon Lab.			Mts de Lacaune*		
Altitude	172 m			260 m			566 m			800 m		
Année	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
T°C	283	159	272	279	142	260	250	104	276	188	59	215
<i>Normale</i>	200			192			146			120		

* avec station de Fraisse-Murat

Comme en 2017, l'année est très précoce avec les chaleurs de ces derniers jours et en particulier sur les zones d'altitude, en absence de gel. Le manque de pluie commence à se faire sentir, mais il permet de débiter une mise à l'herbe précoce et certains éleveurs en ont profité pour envoyer paître leurs animaux dans de bonnes conditions, économisant ainsi stocks fourragers et paille.

Rappelons que lors de la mise à l'herbe, les animaux doivent bénéficier d'une transition alimentaire progressive sur une durée de dix à quinze jours, afin d'adapter la flore du rumen au nouveau régime alimentaire (riche en eau et azote soluble), ainsi les sortir tôt pendant quelques heures de beau temps, permet d'effectuer cette adaptation dans de bonnes conditions.

A très bientôt d'ici quinze jours.

Bulletin rédigé avec le concours financier de l'Etat (CasDar)

Jean-Bernard MIS
Conseiller spécialisé fourrages

AGRICULTURES & TERRITOIRES

Chambre d'agriculture du Tarn

Antenne ségala – 96, rue des agriculteurs

BP 89 - 81003 ALBI Cedex

Tél : 05.63.48.83.87 – Mobile : 06.43.31.72.56

Mail: jb.mis@tarn.chambagri.fr

Visitez notre site : www.tarn.chambagri.fr